

CE en bref du 27 octobre 2015

1. Points d'information Direction

➤ Situation immobilière

- Pour Schiltigheim, la Direction informe qu'elle est en attente des plans modifiés à l'Espace Economique Européen pour la signature du bail.
- Le projet de relogement de l'agence de l'Esplanade au sein du quartier « Danube » nécessitera au minimum une latence de 18 mois. Aussi, il est possible que l'agence soit réaménagée (zone de libre accès revu et rénovations légères) en attendant l'accord de la Direction générale.
- Pour Haguenau, la Direction est en attente d'une solution transitoire. Des locaux intermédiaires sont recherchés.
- Le bail relatif à l'agence de Colmar Europe se fait, pour sa part, attendre. Une signature est espérée avant la fin de l'année.
- Concernant l'agence de Thann, le déménagement est reporté de deux semaines et devrait avoir lieu ainsi courant janvier.

➤ Informations liées au projet Grande Région & fonctionnement des IRP

- Les Comités d'Etablissement et les Délégués du Personnel actuels demeureront en fonction jusqu'aux prochaines élections. Le CHSCT restera en l'état jusqu'au terme du mandat de ses membres.
- Pour l'Alsace, les œuvres sociales seront clôturées le 31 décembre 2015.

2. Consultation sur le projet d'organisation au 1^{er} janvier 2016 du nouvel établissement régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

- L'information sur l'organisation du nouvel établissement au 1^{er} janvier 2016 se limitant à la nomination des 4 Directeurs Régionaux adjoints et du Médiateur régional, sans aucune information sur le devenir des salariés des fonctions supports, **l'UNSA rend un avis négatif** sur cette consultation et demande :
 - la mise en place d'une cellule de repositionnement professionnelle au niveau de la Direction des Ressources Humaines et, ce, le plus rapidement possible afin d'éviter les situations difficiles au moment des éventuelles réorganisations.

- une clarification sur la notion de « mode participatif » concernant les groupes de travail (qui participera ? comment seront constitués les groupes ? quelle est la marge de manœuvre réelle ?).
- une information régulière des salariés et des IRP de l'avancement des travaux menés dans le cadre des Comités Opérationnels Domaine (COD) et du Comité de Direction.

3. Œuvres sociales

- Les élus, à l'unanimité, ont approuvé la distribution de 100 € en chèques cadeaux pour les agents présents et payés au 31 octobre 2015, ainsi que pour les personnes en longue maladie. Cette distribution devrait se faire 2^{ème} quinzaine du mois de novembre.

4. Consultation sur les modalités de mise en œuvre du Nouveau Parcours du Demandeur d'Emploi (NPDE)

- Des séminaires à l'attention des managers seront organisés les 6, 12 et 19 novembre pour donner aux DAPE les moyens d'animer en agence des réunions de service consacrées au déploiement du dispositif.
- En outre, des animations sur site seront organisées. Elles consisteront en des temps de renforcement permettant d'aller plus loin dans l'utilisation des applicatifs, notamment en ce qui concerne la GED (y compris pour les fonctions support).
- L'UNSA demande à la Direction s'il est prévu que les agents des fonctions support bénéficient également de la formation. La Direction précise qu'ils seront associés à la première journée de formation « socle commun ».
- **L'UNSA rend un avis négatif** sur cette consultation. En effet, beaucoup de points d'interrogation semblent persister sans que la Direction ait réellement avancé sur des éléments de réponses potentielles. Le délai succinct au 22 février 2016 semble indiquer que les agents concernés vont devoir être formés « à la chaîne » sans périodes d'adaptation jusqu'à la mise en œuvre. De plus de nombreuses interrogations techniques restent en suspens, l'UNSA reste réservée sur le nombre de postes informatiques disponibles dans les zones d'accueil en libre accès pour répondre à la demande qui sera bien supérieure (une inscription de manière autonome sur PILA est calibrée sur 50 minutes).
- Par ailleurs, L'UNSA regrette que ce projet soit généralisé sur l'ensemble du territoire sans attendre le retour d'expériences des régions pilotes sur une période suffisamment significative.

5. Consultation sur l'accès direct du demandeur d'emploi à son conseiller référent et développement des services personnalisés

- Pour l'UNSA, ce projet représente une évolution inquiétante de notre service public, risquant d'éloigner un peu plus ceux pour qui nous devrions faire plus. Le recours à des partenaires extérieurs ne compensera pas, à commencer par la qualité du service rendu, la fermeture de nos agences.
- Nous ne minimisons pas les aspects positifs que ce projet pourrait avoir pour les agents : moins d'accueil et plus de temps de gestion de portefeuille. Cependant, tout cela n'est que conditionnel et dépendra de la durée de la période de transition et de l'acceptation par nos usagers de la dématérialisation d'une partie de nos services. Par ailleurs, la Direction a été dans l'incapacité de nous présenter une organisation du travail modifiée, préférant renvoyer toutes ces questions (sécurité, gestion de l'accueil, des inscriptions, etc.) vers le niveau local.

- **L'UNSA a donc émis un avis défavorable** sur l'accès direct du demandeur d'emploi à son conseiller référent et sera particulièrement vigilante sur les conditions de mise en œuvre. L'UNSA revendique enfin l'embauche de personnels en CDI en lieu et place des contrats précaires prévus pour la gestion de l'AZLA. Par ailleurs, nous demandons la présentation d'un bilan à 6 mois, site par site, pour faire le point sur ce dispositif.
- Prévision du démarrage de la nouvelle organisation le 1^{er} décembre 2015.

6. Point de situation sur le déploiement de Mail.net

- A ce jour, plusieurs points faibles semblent persister :
 - Une procédure de gestion aléatoire des absents (transmis parfois à un tiers, parfois des binômes dépendant des présences aussi).
 - Une absence d'homogénéité de traitement sur l'ensemble des sites (il est évoqué par exemple ici et là qu'il faut clôturer l'échange en toutes circonstances, d'autres ne le font pas toujours).
- A ce titre, il a été demandé aux ELD de formaliser des organisations locales et de les présenter à leurs équipes. Un questionnaire a été diffusé visant à quantifier le nombre d'agences ayant réalisé cette démarche. Le questionnaire est anonyme mais les données seront croisées pour repérer les modèles donnant satisfaction et accompagner sur le chemin de l'évolution les agences qui n'ont pas adopté ce mode d'organisation.
- Pour l'UNSA il est impensable que le déploiement de Mail.net ne soit pas encore sécurisé sur l'ensemble des sites de la région.

Prochaines réunions :

- ▶ CE le 24 novembre 2015
- ▶ CHSCT le 1^{er} décembre 2015
- ▶ DP le 11 décembre 2015

